



**MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
DU MINISTÈRE DES ARMÉES
ET DES ANCIENS COMBATTANTS

Paris, le 25 février 2026

Début des essais à la mer du sous-marin nucléaire d'attaque (SNA) *De Grasse*

- Le programme Barracuda, piloté par la Direction générale de l'armement (DGA) au profit de la Marine nationale, a franchi un jalon majeur avec la première sortie à la mer du Sous-marin nucléaire d'attaque (SNA) de type Suffren *De Grasse* le 24 février 2026.
- Cette nouvelle étape marque le démarrage des essais à la mer du navire à la suite des travaux d'achèvement et d'une série d'essais à quai menée avec succès à Cherbourg par les équipes étatiques et industrielles en charge du programme.
- Sous la direction de la DGA, en collaboration avec le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA), et en partenariat avec la Marine nationale et les industriels, les essais à la mer se poursuivront jusqu'à la livraison du SNA, prévue courant 2026.
- Le SNA *De Grasse* est le quatrième des six sous-marins de la classe Suffren du programme Barracuda. Les deux derniers sous-marins (*Rubis* et *Casabianca*) sont actuellement en construction à divers stades d'avancement. Leur livraison respective devrait intervenir d'ici 2030 conformément à la Loi de programmation militaire 2024-2030.

La première sortie à la mer du SNA *De Grasse*, marquant le début des essais à la mer du navire, constitue une étape cruciale du programme Barracuda. Le franchissement de ce

jalon fait suite aux travaux d'achèvement et à une série d'essais à quai, réalisée depuis le transfert du sous-marin du hall de construction de Naval Group à Cherbourg vers le dispositif de mise à l'eau en mai 2025. Après les essais des équipements installés à bord, il a été mis à l'eau dans le bassin de Cachin. Ces essais ont permis de vérifier le bon fonctionnement des différents systèmes et équipements du sous-marin, son étanchéité, ainsi que sa propulsion. À cette occasion, la chaufferie nucléaire a par ailleurs été démarrée le 12 décembre 2025, au cours d'une procédure également connue sous le nom de « première divergence ».

Après une première étape en Manche, les essais à la mer conduiront le *De Grasse* à réaliser des essais en Atlantique. L'ensemble de ces essais à la mer sera mené sous la supervision des ingénieurs et techniciens de la DGA, de la direction des applications militaires du CEA, de Naval Group et de TechnicAtome et effectué par des sous-marinières de la Marine nationale. Ils ont pour objectif de vérifier, de manière progressive, l'ensemble des capacités techniques et opérationnelles du sous-marin. Ils dureront jusqu'à sa livraison prévue au cours de l'année 2026.

Pendant toute la phase des essais à la mer, le navire reste la propriété de Naval Group et de TechnicAtome. La conduite du sous-marin est sous le commandement de la Marine nationale, qui est exploitant délégué du système nucléaire militaire et assure le contrôle opérationnel du navire. Maîtres d'ouvrage du programme Barracuda, la DGA et le CEA sont, quant à eux, responsables des essais jusqu'à la réception du navire et sa livraison à la Marine nationale.

Les six sous-marins commandés par la DGA dans le cadre du programme Barracuda renouvelleront d'ici à 2030 la composante des sous-marins nucléaires d'attaque (SNA) de la Marine nationale, constituée de SNA de type Rubis mis en service à partir des années 1980. Les trois premiers SNA Barracuda, le *Suffren*, le *Duguay-Trouin* et le *Tourville*, ont été respectivement admis au service actif en juin 2022, avril 2024 et juillet 2025.

Comme leurs prédécesseurs, les sous-marins nucléaires d'attaque du programme Barracuda sont équipés d'une propulsion nucléaire qui leur confère un rayon d'action et une discrétion remarquables. Ils sont plus rapides, plus endurants et plus polyvalents que les SNA de la génération précédente, avec leurs nouvelles capacités de mise en œuvre de forces spéciales et de frappes d'objectifs terrestres situés à plusieurs centaines de

kilomètres à l'aide de missiles de croisière navals. Ils représentent un bond technologique qui permet à la France de rester dans le cercle très restreint des nations qui mettent en œuvre des SNA modernes et performants.



Crédits : ©Océane Le Duc/Marine Nationale/Défense

Contactés médias

Service de presse de la direction générale de l'armement

dga.presse.fct@def.gouv.fr

09 88 67 29 25

Centre médias du ministère des Armées et des Anciens combattants

media@dicod.fr

09 88 67 33 33

Délégation à l'information et à la communication de la défense

DICOD

Centre médias du ministère des Armées et des Anciens combattants

60 boulevard du général Martial Valin

CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15